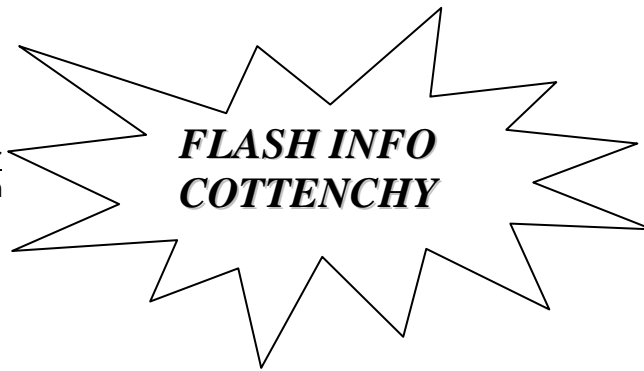


Mairie Tél 03 22 09 50 09
Fax 03 22 09 61 71
Email : mairie.cottenchy@wanadoo.fr
Permanences : mardi, vendredi matin
Vendredi de 14h à 17h



Février 2017

Notre commune est maintenant rattachée à :

SOUS PREFECTURE : 7 rue Jean Dupuy 80500 MONTDIDIER Tél : 03.22.98.30.30 Fax 03.22.98.30.20

TRESORERIE : rue Sauveur Lemaître 80110 MOREUIL Tél : 03.22.09.70.88

CENTRE MEDICO SOCIAL: 120 rue Victor Hugo 80440 BOVES 03 60 03 49 20

Assistante sociale : Mme Fontaine Puéricultrice : Mme Gérard

Notre nouvelle intercommunalité : COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE, LUCE, NOYE

CCALN : 144, rue du Cardinal Mercier 80110 MOREUIL Tél : 03.22.09.75.32

Concernant le service d'aide à domicile de notre secteur, votre contact reste le 03.22.41.70.70

**LA PERMANENCE MAIRE – ADJOINTS ne se fera plus le vendredi de 17 heures à 18 heures, elle n'est plus fréquentée. Vous pourrez obtenir un rendez vous auprès du secrétariat.
Pour une demande spécifique en dehors de l'ouverture de la mairie, téléphonez à notre secrétaire.
Les horaires d'ouverture de la mairie sont indiqués en en-tête.**

**CARTE D'IDENTITE : à partir du 15 mars, nous ne pourrons plus transmettre vos demandes.
C'est la mairie d'Ailly sur Noye qui sera habilitée.**

CONCOURS PHOTO ORGANISE PAR LA CCALN Participation gratuite jusqu'au 12 août
3 catégories - **Paysage**
- **Patrimoine et architecture**
- **Sujet libre** (laissez libre court à votre imagination, votre créativité)

C'est un concours ouvert aux amateurs, les clichés doivent être en rapport avec le territoire.
Maximum de 4 clichés par participant. Les photographies retravaillées sont autorisées.
Envoyer les photographies à communication@ccalm.fr ou par courrier CCALN concours photos

Règlement du concours auprès de Léna VIARTEIX 03 22 09 75 32 ou communication@ccalm.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES DE COTTENCHY :

MME CANDELIER JOHANNA	Lieu dit Le Paraclat	03 22 45 27 30
MME JACOB CHRISTELLE	2 RUE LOUIS CARDON	03 22 09 72 39
MME RATTIER FANNY	72 RUE D'EN HAUT	03 22 33 11 87- 06 40 15 60 76
MME SCHWITZGABEL HELENE	26 RUE LOUIS TRIBOUT	03 22 06 60 27
MME SILVAIN CHRISTELLE	9 RUE DU DR MANS	03 22 09 62 69
MME VEYSSIERE GAËTANE	1 RUE DU DR MANS	03 22 44 33 71 - 06 29 44 18 58

Cette liste ne présume pas de la disponibilité de l'assistante maternelle

DECHETTERIE AILLY SUR NOYE : LES BADGES ne sont plus nécessaires (en rupture)

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2017

tous les après midi sauf dimanche de 14h à 17 h, mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h

Horaires d'été à partir du 1^{er} avril : après midi jusque 19 h

Passage des encombrants : 22 mars 2017

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE : TARIFS DE LOCATION SALLE POUR LE WEEK-END :

Extérieurs : 490 €

Habitants : 250 €

12 tables rondes peuvent être louées 60 € les 12

Attention : si vous louez la salle, vérifiez que votre assurance couvre le bris de vitres. Vous êtes considérés comme locataire pendant la durée du contrat donc responsable.

REGLES A RESPECTER POUR LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE ... RAPPEL

Tailler les haies qui gênent le passage sur les trottoirs et dans les chemins

Ramasser les feuilles qui tombent sur le domaine public

Ne pas brûler les déchets verts

Respecter les limitations de vitesse : vitesse limitée à 70 km/h devant le Lycée agricole du Paraquet

à 30 km /h devant l'école **Attention aux contrôles**

ZERO PHYTO : Depuis le 1^{er} janvier 2017, aucun produit désherbant ne doit être utilisé dans les communes sauf dans les cimetières.

Aidez nous à garder notre village propre et agréable en désherbant manuellement vos trottoirs et caniveaux, merci

DATES A RETENIR :

Samedi 4 et dimanche 5 mars : Marché de la Saint Aubin à Sourdon

Dimanche 23 avril : Election présidentielle, premier tour

Dimanche 7 mai : Election présidentielle, second tour

L'équipe d'ADEMA 80 demande notre collaboration pour diffuser cet encart



LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La **mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

N'attendez plus, faites-vous dépister !

Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler

des **MALADIES** dans la **SOMME (A.DE.MA. 80)** pour toute question au : **03 22 93 32 45** ou au **03 22 72 11 81**

Vous pouvez également consulter notre site Internet : **http://www.adema80.fr**



l'Association pour le **DE**pistage